

fustigés publiquement et de la manière la plus illégale ; voilà les excès que se permit ce gouverneur indigne de la confiance de son souverain. Il ne connaissait qu'un mobile, la force, qu'un moyen de se faire obéir, la terreur : on peut en effet acquérir et conserver ainsi le pouvoir ; mais s'il n'a d'autres soutiens, il ne peut être que précaire ; tôt ou tard il doit tomber, soit par la résistance de ceux qu'il veut tenir dans une soumission abjecte, soit par la destruction lente de leur énergie morale et physique, car alors il les prive de la faculté de concourir à ses vues affreuses. Si on se plaignait de souffrir une injustice, le gouverneur répondait que le recours était ouvert devant les tribunaux de la mère patrie : aggravant ainsi par une dérision affreuse les maux de l'homme qui gémissait, puisqu'il prétendait les alléger en lui montrant le soulagement qui était éloigné de six milles lieues.

Une conduite si arbitraire et si odieuse ne pouvait manquer de produire l'effet qui en est le résultat ordinaire. Le 26 janvier 1808 les habitans libres de la colonie se soulevèrent par un mouvement spontané. Craignant le ressentiment du peuple qu'il avait opprimé si long-temps et si volontairement, le misérable tyran fit comme Néron, il alla se cacher sous le lit d'un domestique dans un coin obscur de sa maison. On finit par l'y décou-

vrir ; il fut conduit pâle, tremblant et couvert de duvet, devant l'officier qui avait ordonné son arrestation. Les assurances répétées de celui-ci, qu'il le protégerait contre toutes les violences, ne purent pendant plus d'une heure le convaincre que sa vie était en sûreté contre le ressentiment du peuple ; tant il était persuadé en ce moment de l'énormité de sa conduite passée, et de la justice des représailles promptes et exemplaires que l'on aurait exercées sur lui. Cet homme qui était parvenu à faire révolter une colonie auparavant tranquille, était le même qui avait déjà par sa rigueur excessive, poussé à un acte éclatant d'insubordination l'équipage de son vaisseau ; c'était Bligh !

En 1810 le général Macquarie arriva dans la colonie. Il s'est distingué par la sagesse de son gouvernement, et le pays est devenu florissant.

C'est aussi sous son administration que la colonie secondaire, fondée à la Terre Van-Diemen, a pris un grand essor. En 1803 un officier de la marine royale y avait été envoyé de Sydney, avec un détachement de troupes, des officiers civils et un petit nombre de déportés : on eut d'abord l'idée de se fixer sur la côte orientale de l'île ; ensuite on l'abandonna pour les bords du Derwent dans la partie méridionale, à dix-huit milles de son

embouchure dans la mer, et on y traça le plan de Hobart-Town.

On a vu précédemment qu'en 1804 l'établissement que l'on avit projeté au Port Phillip, n'ayant pu avoir lieu, fut transporté sur les rives du Derwent. Quelque temps après l'île Norfolk fut abandonnée à cause de la difficulté d'aborder, et la majeure partie de ses habitans passèrent à la Terre Van-Diemen; les uns choisirent le pays arrosé par le Derwent; les autres préférèrent la partie septentrionale de l'île, où déjà s'élevait le village de Launceston. Pour encourager les nouveaux colons à qui leur déplacement avait occasionné beaucoup d'embarras et de frais, une quantité de terre double de celle qu'ils possédaient auparavant fut accordée à chacun d'eux.

Tous ces colons souffrirent d'abord de grandes privations. L'île ne produisait aucun végétal qui pût servir à la nourriture; il fallut attendre les récoltes. Les troupeaux qu'ils avaient amenés étant réservés pour multiplier l'espèce, il n'en mangeaient pas la viande; ils en furent dédommagés par la quantité d'emeus, de kangoroux, et de gibier de toute espèce qu'ils se procuraient sans beaucoup de peine. Sous ce rapport ils furent plus heureux qui ne l'avaient été les premiers colons de la Nouvelle-Galles.

Les naturels de cette île sont, s'il est possible, encore plus barbares que ceux de la Nouvelle-Hollande, et ne savent pas même se servir avec adresse de leurs misérables armes, circonstance très-heureuse, car ils nourrissent une haine implacable contre les colons. Elle vient moins du caractère féroce des sauvages, que d'une malheureuse imprudence. Ils avaient d'abord montré les dispositions les plus amicales envers les Anglais: un jour une troupe nombreuse descendait en chantant le long d'une colline; tous portaient à la main des branchages, emblèmes de paix et d'amitié. Un jeune officier se méprenant sur leurs intentions, ou trouvant peut-être leur nombre trop considérable, fit tirer sur eux à mitraille. Cette décharge causa un ravage épouvantable dans les rangs de ces malheureux. Dès ce moment toute communication entre eux et leurs meurtriers cessa.

La colonie de la Terre Van-Diemen se divise en deux comtés, Buckingham au sud, Cornwall au nord; la principale ville du premier est Hobart-Town, qui est aussi le siège du gouvernement. Sa population en 1819 était de 1000 âmes. Ses maisons à cette époque n'avaient qu'une chétive apparence, et se ressentaient de la nouveauté de son origine. En 1821 le gouverneur Macquarie fit une tournée dans cette île, qui est sous sa juridic-

tion. Ses progrès depuis sa première visite en 1811 le satisfirent et le flattèrent. Les cabanes et les misérables chaumières qui à cette époque composaient la ville, avaient fait place à des bâtimens solides et réguliers; les rues étaient bien alignées; on y voyoit des maisons à deux étages, et d'une assez jolie architecture. Les édifices publics étaient la maison du gouverneur, les casernes, une prison et un hôpital. Quatre moulins à eau avaient été construits sur une petite rivière qui se jette dans le Derwent; le quai le long de ce fleuve est disposé de manière à faciliter le chargement et le déchargement des navires.

Un dénombrement fait dans ce temps donna pour résultat une population de plus de 2700 habitans; le nombre des maisons était de 420. Hobart-Town est agréablement situé sur une plaine un peu inclinée au pied d'une montagne, que sa ressemblance avec celle que l'on voit au cap de Bonne-Espérance, a fait nommer montagne de la Table. Les maisons sont séparées les unes des autres; chacune à son jardin. Toutes les rues se coupent à angles droits, l'aspect de cette ville est le plus agréable et le plus gai que l'on puisse imaginer.

Tous les environs de Hobart-Town sont déjà couverts de fermes bien cultivées. A une certaine distance en remontant le Derwent, le gouverneur

a fait jeter les fondemens d'Elisabeth-Town, près du confluent du Jordan et du Derwent, situation très-bien choisie pour que la nouvelle ville prospère à mesure que le pays se peuplera davantage.

Les sources du Jordan sont dans un plateau d'une hauteur médiocre; de l'autre côté se trouvent celles du Macquarie, belle rivière qui coule au nord. La partie de l'île située au nord de ce plateau n'est pas encore autant cultivée que celle du sud; cependant le sol y est également bon: presque tous les cantons que l'on connaît conviennent parfaitement à la culture des céréales.

Launceston est un village bâti dans une situation délicieuse, au confluent du Macquarie et du North-Esk, dans une belle plaine. Ces deux rivières réunies forment le Tamar.

George-Town, capitale du Cornwall, est situé à l'embouchure du Tamar sur la baie d'York, près du port Dalrymple, à quelques milles du détroit de Bass. Les édifices publics étaient encore en construction à l'époque de la visite du gouverneur Macquarie. La position de George-Town est admirable pour le commerce; les plus gros navires pouvant remonter le fleuve jusqu'aux quais de cette ville.

Les routes bien tracées qui conduisent de Hobart-Town aux divers cantons de l'intérieur, et

les ponts jetés sur les rivières et les ruisseaux excitèrent la surprise et l'admiration de Macquarie. Les communications entre Hobart-Town et les fermes qui se trouvent sur les deux rives du Derwent, ont par ce moyen été rendues faciles et commodes. Une route est ouverte entre Hobart-Town et Launceston, séparés l'un de l'autre par un intervalle de quarante lieues de France; quoiqu'elle ne soit pas terminée à beaucoup près, les communications d'une extrémité à l'autre de l'île ont lieu sans grand embarras. Un voyageur anglais qui a visité récemment cette colonie, rapporte qu'il a traversé l'île de Hobart-Town à George-Town dans une voiture attelée de trois et quelquefois de quatre chevaux: il ne trouva guère qu'une étendue de sept lieues où la route était achevée; il parcourut le reste de la distance sur un terrain uni, tapissé d'une belle pelouse, sans rencontrer de forêts qui gênassent la marche ou interrompissent la vue.

Le pays cultivé jusqu'à présent offre tant de facilités pour le transport des denrées par eau, que la construction des routes a peut-être été un peu négligée. La colonie de la Nouvelle-Galles ne jouit pas du même avantage.

Déjà la Terre Van-Diemen a envoyé des cargaisons de bestiaux à l'île de France. La qualité

de la laine est excellente; elle acquerra bientôt une perfection qui en fera un excellent objet d'exportation pour l'Angleterre.

Les fleuves de la Nouvelle-Galles ayant en 1817 causé de grands ravages par leurs débordemens, la Terre Van-Diemen y expédia vingt mille boisseaux de blé, et trois cent quatre-vingts tonneaux de pommes de terre: ce fut une ressource précieuse pour la première de ces colonies, qui ne sera plus obligée d'envoyer chercher ses approvisionnemens dans l'Inde, lorsqu'elle éprouvera ou craindra une disette. Toutes les plantes potagères et la plupart des fruits ont bien réussi à la Terre Van-Diemen; le climat est trop froid pour la vigne.

Indépendamment du bétail et des grains que les colons envoient en Afrique et à la Nouvelle-Galles, ils expédient en Angleterre de la laine, du cuir, du suif, du tan, du bois de charpente, des peaux et de l'huile de phoque et de baleine.

D'après un dénombrement fait au mois de mai 1821, il existait à cette époque dans la colonie de la Terre Van-Diemen 2701 habitans libres, et 3477 déportés des deux sexes. Les officiers civils et militaires et la garnison n'étaient pas compris dans cette énumération. La population de cette île paraît l'emporter sous le rapport moral sur celle de la Nouvelle-Galles.

Pendant un certain temps elle eut beaucoup à souffrir des déprédations de quelques déportés qui s'étaient réfugiés dans les bois. Dès le mois de février 1808, cinq ans après la fondation de la colonie, la tête de Lemon, un de ces bandits que ses crimes avaient rendu fameux, fut apportée à Hobart-Town par trois hommes qui l'avaient tué pendant qu'il dormait, n'ayant osé l'attaquer qu'en cet instant.

Ces bandits avaient poussé l'audace jusqu'à écrire des lettres menaçantes au vice-gouverneur et aux magistrats. Dans ce malheureux état d'anarchie, la terreur devint générale. Les cultivateurs se réfugièrent dans les villes pour mettre leur vie en sûreté, et se soustraire aux atrocités que les brigands commettaient : des vols, des meurtres, des incendies furent pendant quelques années les seuls événemens racontés dans les annales de la colonie. Cependant le gouvernement prit toutes les mesures imaginables pour arrêter et punir ces scélérats. On les déclara hors la loi, on mit leurs têtes à prix ; mais l'insuffisance de la force militaire, l'étendue de l'île, leur connaissance exacte des localités, l'abondance du gibier qui leur facilitait les moyens de subsister, la méchanceté de certains habitans que l'on ne pouvait découvrir et qui avaient l'infamie de leur fournir des munitions en échange de leur butin mal acquis,

ces circonstances contribuèrent long-temps à paralyser toutes les tentatives de les saisir. Cette longue impunité ne servit même qu'à augmenter leur cruauté et leur audace. Le vice-gouverneur fut enfin obligé de proclamer la loi martiale dans toute l'île, qui fut ainsi soumise au régime militaire. Cet acte de vigueur fut secondé avec zèle par les habitans amis de l'ordre ; plusieurs se joignirent aux détachemens de troupes qui battirent le pays pour poursuivre ces bandits. Leurs efforts réunis réussirent à prendre les plus hardis de leurs chefs, qui furent à l'instant jugés par une cour militaire et pendus : leurs corps restèrent exposés, enveloppés de chaînes de fer. Cet exemple terrible, mais nécessaire, fut suivi d'une proclamation offrant un pardon général à tous les criminels qui se rendraient avant un terme fixé, excepté à ceux qui s'étaient rendus coupables de meurtres. Elle produisit l'effet qu'on en attendait ; tous les voleurs qui n'étaient pas exclus par leurs méfaits profitèrent de l'amnistie. Cependant, chose extraordinaire, on leur permit de rester dans l'île. Soit par goût pour la vie licencieuse qu'ils avaient menée si long-temps, soit par défiance de l'oubli qu'on leur avait promis, soit par crainte que l'on attendit une occasion pour les punir, quelques mois après ils retournèrent dans les bois, et allèrent rejoindre ceux qui n'avaient pas été

compris dans l'amnistie. Ils reprirent le cours de leurs énormités, et la consternation se répandit de nouveau dans toute l'île.

En 1817 les brigands avaient associé deux femmes à leur troupe; leur audace était inconcevable. Ayant rencontré un homme à cheval dans la campagne, ils lui dirent de s'arrêter, et le forcèrent à être présent au serment qu'ils prêtèrent d'exécuter diverses résolutions contenues dans un écrit que l'un d'eux acheva de rédiger en présence de ce particulier. Après l'avoir retenu près de trois quarts d'heure, ils lui permirent de continuer sa route, en lui enjoignant expressément de donner de la publicité à tout ce dont il venait d'être témoin, et de prévenir le magistrat et le premier constable de prendre garde à eux, parce qu'ils en voulaient à leurs jours, et avaient le dessein de les empêcher d'ensemencer leurs terres et de conserver aucune espèce de denrée ou de marchandise.

Il parut, d'après la déposition d'une autre personne devant le magistrat, que les voleurs avaient vers la même époque enlevé deux employés du gouvernement de leurs maisons, et les avaient conduits dans un endroit que leurs crimes ont fait flétrir du nom de *Plaine des Assassins*, et que par plaisanterie ils désignent par celui de *Boutique du Chandelier*. Ils les y avaient forcés

pendant trois jours de travailler à fondre de la graisse de bœuf pour en faire du suif. Sans doute ils vendaient secrètement cette grande quantité de suif aux gens qui étaient d'accord avec eux, car elle leur aurait été inutile. Ils en recevaient en échange les choses dont ils avaient besoin. Il n'était pas difficile de deviner comment ils se procuraient le bétail qui leur fournissait cette énorme provision de suif. Ils avaient volé cent quarante bœufs à deux cultivateurs.

On conçoit le dommage qui résulta pour la colonie de l'impuissance du gouvernement à mettre un frein aux brigandages qui la désolaient. Cet état de choses ne pouvait durer long-temps; car ou les habitans devaient être réduits à l'extrémité, ou les voleurs devaient succomber. La cause de la justice finit par triompher.

Les officiers publics et les principaux colons furent convoqués le 5 juillet 1817 à Hobart-Town chez le vice-gouverneur, pour délibérer sur les mesures les plus efficaces à prendre contre les bandits. En conséquence des mesures adoptées, il parut une proclamation qui mettait à prix les têtes des chefs de la bande. Les habitans s'étaient empressés de seconder les vues du gouverneur, et de souscrire pour fournir les sommes nécessaires à l'exécution de ses projets.

Bien loin de s'effrayer, les brigands envoyèrent

le 10 juillet à Georges-Town un détachement qui s'empara des canots du gouverneur, et débaucha cinq ouvriers. Dès que le vice-gouverneur en fut instruit, il promit par une proclamation le pardon à ces derniers, s'ils revenaient dans l'espace de vingt jours.

La même bande se montra quelques jours après dans les environs du Derwent; on suivit les voleurs à la piste, et le surlendemain on les trouva dans une maison où ils avaient dîné près d'Elisabeth-Town. A l'approche des soldats, les brigands s'enfuirent dans les montagnes où la nature du terrain empêcha de les approcher: toutefois on fit sur eux un feu assez vif; trois furent blessés et restèrent sur la place. Huit jours après deux autres se rendirent à discrétion. On tua un des plus déterminés au mois d'août, dans le voisinage d'un port de la côte orientale.

Un vol fut ensuite commis; mais les bandits s'étant enivrés, se prirent de querelle. L'un d'eux battu et presque assommé par ses complices, tomba entre les mains d'un colon qui le conduisit à Hobart-Town. Deux autres furent arrêtés le 14 août dans leur retraite, qui avait été indiquée aux soldats par deux naturels du pays. Ces affaires avaient diminué le nombre des brigands; mais il y en avait encore plusieurs dans les bois. La plupart des déserteurs qui les avaient rejoints

